

---

**CONCERTATION** POUR LE PACTE ET LA LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLE

---

Fiche préparatoire à la concertation en groupe de travail  
**Orientation et formation**

**Panorama des diplômes et diplômés de l'enseignement  
(agricole et éducation nationale)  
dans le champ de la production agricole et de la transformation  
(volumétrie apprenants, insertion, origine socio-professionnelle  
des apprenants en formation initiale)**

### Définition

Les ministères de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, de la transition écologique et de l'éducation nationale proposent une centaine de diplômes relatifs aux secteurs de la production et de la transformation. Les diplômes retenus pour les effectifs présentés relèvent du domaine de la production agricole au sens large et sont ainsi inclus les diplômes de l'agroéquipement, de la production végétale et animale, de la transformation alimentaire.

### Éléments de contexte, tendances passées et situation actuelle

Le tableau annexé à la fiche présente le panorama des diplômes allant du niveau 3 au niveau 5.

→ **Les diplômes de niveau 3** relèvent d'un premier niveau de qualification d'ouvrier ou d'opérateur. Le MASA propose deux diplômes à ce niveau.

- **le brevet professionnel agricole (BPA)** proposé uniquement par la voie de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue et qui vise une insertion professionnelle directe. Il concerne prioritairement des adultes sans qualifications en reconversion professionnelle ;
- **le certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa)** proposé selon toutes les voies de formation avec une visée plus généraliste et s'adressant à un plus jeune public.

En 2021-2022, 6 668 candidats ont préparé un diplôme de niveau 3 au sein du MASA.

→ **Les diplômes de niveau 4** relèvent d'un niveau de qualification intermédiaire d'ouvrier hautement qualifié. Le MASA propose trois types de diplômes à ce niveau.

- **le brevet professionnel** proposé uniquement par la voie de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue et qui vise une insertion professionnelle directe ;
- **le baccalauréat professionnel** proposé selon toutes les voies de formation et avec une visée plus généraliste et en lien avec des poursuites d'études ;
- **le certificat de spécialisation** proposé uniquement par la voie de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue qui correspond à une qualification centrée sur la maîtrise d'activités techniques spécifiques qui requièrent des savoirs, savoir-faire, gestes et comportements professionnels spécialisés.

En 2021-2023, plus de 25 000 candidats ont préparé un diplôme de niveau 4 dans les secteurs de la production et de la transformation.

→ **Le diplôme de niveau 5** est le brevet de technicien supérieur et il est proposé selon toutes les voies de formation. En 2021-2022, 20 250 ont préparé les spécialités de ce diplôme en lien avec la production et la transformation.

→ **Plusieurs diplômes de niveau 6 existent :**

- les bachelors universitaires de technologie génie biologique, parcours agronomie et parcours sciences de l'aliment, sont des formations délivrées par les IUT des universités ;
- les licences professionnelles, sont des formations des universités ou des établissements de l'enseignement supérieur accrédités. Les lycées agricoles peuvent y contribuer mais ne peuvent pas les porter seuls ;
- depuis peu, certains établissements d'enseignement supérieur agricole privé ont développé des diplômes d'établissements (bachelor), dont certains se sont vu octroyer le grade de licence par le ministère de l'enseignement supérieur.

→ **L'offre de formation au niveau 7 est large :**

- ingénieurs diplômés des grandes écoles d'agronomie, publique ou privées. Des parcours d'ingénieur, dans le domaine de l'agronomie, de l'agroalimentaire et des biotechnologies, peuvent également être proposés par des établissements d'enseignement supérieur hors ministère de l'agriculture (écoles et universités) ;
- parcours de master des établissements de l'enseignement supérieur agricole, seuls ou en lien avec des universités ;
- diplôme d'État de docteur vétérinaire : les diplômés issus des autres pays européens représentent aujourd'hui un nouvel inscrit sur deux à l'ordre national des vétérinaires. Afin de répondre aux besoins territoriaux, à l'horizon 2030, avec l'augmentation annoncée des promotions des 4 écoles nationales vétérinaires et l'agrément à la rentrée 2022 de l'École vétérinaire privée d'intérêt général, UniLaSalle, de Rouen, ce seront 840 vétérinaires par an formés en France qui arriveront sur le marché du travail, soit 75 % de plus qu'en 2017.

→ **L'enseignement agricole porte également une offre de formation au niveau 8 (doctorat, diplômes de vétérinaires spécialistes).**

**ÉLÈVES ET APPRENTIS INSCRITS DANS DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES DANS DES FILIÈRES PROFESSIONNELLES PRODUCTION, TRANSFORMATION, COMMERCIALISATION (DIPLOMES AGRICOLES OU EDUCATION NATIONALE)**

Source : DGER à partir de données [DeciEA](#) pour les élèves, [SIFA](#) pour les apprentis. Décembre 2022

Filière	Niveau interministériel	Libellé de la formation	Nombre d'élèves et apprentis				
			2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22
<b>DIPLOMES DU MASA PROPOSES DANS LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES</b>							
BPA	3	BPA/Transformations alimentaires/Transformation de produits alimentaires	25	29	16	19	18
BPA	3	BPA/Transformations alimentaires/Transformation des viandes	13	12	8	6	6
BPA	3	BPA/Travaux forestiers/Travaux de sylviculture	13	22	16	9	15
BPA	3	BPA/Travaux de la production animale/Polyculture-élevage	217	185	168	175	212
BPA	3	BPA/Travaux de la production animale/ <a href="#">Élevage</a> de ruminants	22	20	20	11	0
BPA	3	BPA/Travaux des productions horticoles/Horticulture ornementale légumière	90	96	59	70	63
BPA	3	BPA/Travaux des productions horticoles	16	3	2	0	0
BPA	3	BPA/Travaux vigne et vin/Travaux de la vigne	25	16	18	13	22
BPA	3	BPA/Travaux de conduite et entretien des engins agricoles/Conduite et entretien des engins de la production agricole	216	195	196	202	227
<b>TOTAL BPA MASA</b>			<b>686</b>	<b>624</b>	<b>570</b>	<b>563</b>	<b>631</b>
CAPA	3	CAPA/Agricultures des régions chaudes	445	446	513	504	474
CAPA	3	CAPA/Métiers de l'agriculture	4 768	4 840	4 894	5 054	5 522
CAPA	3	CAPA/Opérateur en industries agroalimentaires/Conduite de machines	2	2	0	0	0
CAPA	3	CAPA/Opérateur en industries agroalimentaires/Transformation de produits alimentaires	48	41	63	56	41
<b>TOTAL CAPA MASA</b>			<b>5 263</b>	<b>5 329</b>	<b>5 470</b>	<b>5 614</b>	<b>6 037</b>
Bac Pro	4	Bac Pro/Productions aquacoles	421	441	386	361	347
Bac Pro	4	Bac Pro/Conduite de productions horticoles	1 805	1 687	1 604	1 614	1 569
Bac Pro	4	Bac Pro/ <a href="#">Productions</a>	45	111	834	111	44
Bac Pro	4	Bac Pro/Agroéquipement	2 330	2 332	2 269	2 413	2 521
Bac Pro	4	Bac Pro/Conduite et gestion d'une entreprise agricole (CGEA)	11 080	10 444	10 398	10 329	10 649
Bac Pro	4	Bac Pro/Conduite et gestion d'une entreprise <a href="#">viti-vinicole</a> (CGEVV)	1 072	994	1 003	1 031	1 025
Bac Pro	4	Bac Pro/Conduite et gestion de l'entreprise hippique	3 082	3 064	3 060	3 125	3 161
<b>TOTAL BAC PRO MASA</b>			<b>22 701</b>	<b>21 904</b>	<b>22 306</b>	<b>21 794</b>	<b>22 221</b>

BP	4	BP/Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières	43	57	53	49	53
BP	4	BP/Responsable d'entreprise hippique	59	46	39	50	70
BP	4	BP/Responsable de chantiers forestiers	61	52	62	71	70
BP	4	BP/Industries alimentaires	70	60	43	61	56
BP	4	BP/Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels	209	225	203	192	201
BP	4	BP/Responsable d'Entreprise Agricole	1 318	1 313	1 184	1 234	1 302
<b>TOTAL BP MASA</b>			<b>1 760</b>	<b>1 753</b>	<b>1 584</b>	<b>1 657</b>	<b>1 752</b>
BTSA	5	BTSA/Sciences et technologies des aliments/Produits laitiers	208	215	232	212	186
BTSA	5	BTSA/Sciences et technologies des aliments/Viandes et produits de la pêche	42	45	42	32	25
BTSA	5	BTSA/Sciences et technologies des aliments//Aliments et processus technologiques	1 260	1 230	1 143	1 179	1 081
BTSA	5	BTSA/Sciences et technologies des aliments/Produits céréaliers	39	41	35	34	30
BTSA	5	BTSA/Aquaculture	349	367	395	380	407
BTSA	5	BTSA/Productions animales	2 231	2 334	2 428	2 605	2 726
BTSA	5	BTSA/Production horticole	883	888	889	964	1 065
BTSA	5	BTSA/Viticulture <del>oenologie</del>	1 255	1 335	1 461	1 559	1 640
BTSA	5	BTSA/Agronomie-productions végétales	1 314	1 357	1 410	1 468	1 402
BTSA	5	BTSA/Génie des équipements agricoles	665	697	709	763	761
BTSA	5	BTSA/ACSE	5 243	5 417	5 293	5 550	5 729
<b>TOTAL BTSA MASA</b>			<b>18 507</b>	<b>19 008</b>	<b>19 029</b>	<b>20 109</b>	<b>20 249</b>
CS	3	CS/Tracteurs et machines agricoles, utilisation et maintenance	326	368	380	466	497
CS	4	CS/Conduite d'un élevage ovin viande	22	37	25	37	44
CS	4	CS/conduite d'un élevage bovin lait	0	0	0	291	394
CD	4	CD/Conduite d'un élevage laitier	177	237	264	0	0
CS	4	CS/conduite d'un élevage bovin viande	0	0	0	35	61
CS	4	CS/Conduite d'un élevage caprin	0	0	0	52	79

CS	4	CS/Conduite d'un élevage porcin	6	9	37	44	48
CS	4	CS/Conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales	5	6	3	1	7
CS	4	CS/Technicien spécialisé en transformation laitière	12	22	27	25	21
CS	4	CS/Transformation des produits carnés (viande, volaille)	5	3	6	7	6
CS	4	CS/Conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits	20	21	37	26	25
CS	4	CS/Production, transformation et commercialisation des produits fermiers	80	51	76	95	146
CS	4	CS/Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation	9	7	18	5	0
CS	4	CS/Apiculture	0	0	0	0	3
CS	4	CS/Responsable d'une unité de méthanisation agricole	0	0	8	13	23
CS	4	CS/conduite de productions maraîchères	0	0	0	0	7
CS	5	CS/Hydraulique agricole	0	0	0	0	5
<b>TOTAL CS MASA</b>			<b>673</b>	<b>768</b>	<b>883</b>	<b>1 110</b>	<b>1 374</b>

<b>DIPLOMES DU MEN PROPOSES DANS LES ETABLISSEMENTS AGRICOLES</b>		2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22
MTE	2842	0	22	22	18	10
MTE	2846	10	3	4	29	24
MESRI	29701	221	233	250	332	424
MENJ	29656	195	194	192	213	230
MENJ	29638	69	70	77	100	116
MESRI	1098	66	73	82	60	0
MENJ	7586	602	512	482	517	526
<b>TOTAL DIPLOMES DE L'EN PROPOSES DANS LES ETABLISSEMENTS AGRICOLES</b>		<b>1 163</b>	<b>1 107</b>	<b>1 109</b>	<b>1 269</b>	<b>1 330</b>
<b>ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RELEVANT DU MASA (hors ENGEES et ENSFEA)</b>		2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22
MASA	Effectif étudiant et alternant en formations ingénieur (hors césures)	10556	10745	11135	11756	12037
MASA	Effectif étudiant en formation vétérinaire (hors césures)	2784	2837	2944	3027	3274